



EPE / SPA

NIF : 00021600180833716001

SIEGE SOCIAL : CITE ADMINISTRATIF, RUE CHENOUF BELKACEM - M'SILA

**EPE-ALGERIE TELECOM-SPA**

**Direction Opérationnelle de M'sila**

**Sous-direction Fonctions Supports**

**Département Achats et Logistique**

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE**

**N°AT/DO M'SILA/SDFS/DAL/06/2019**

Un avis de consultation nationale est lancée pour :

## **Acquisition Montage et Installation des Matériels de Bureau**

Les représentants des sociétés intéressés peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, accompagnés du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après :

**-Algérie Telecom- Direction Opérationnelle de M'sila**

**Sous-Direction Fonction Support**

**Département achats et logistique**

**Service d'Achats**

**Cite Administratif, Rue chenouf Belkacem M'sila**

Contre le versement auprès de la banque BNA, Agence M'sila d'un montant de **Deux mille (2000.00 DA)**, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : N°**00.100.901.0300.000.162/04**.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

**Les offres doivent être composées :**

- 1- D'un dossier administratif :** Inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Dossier **Administratif** ».
- 2- D'une offre technique :** Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre technique** ».
- 3- D'une offre financière :** Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre financière** ».

Les trois (enveloppes seront placées dans une enveloppe extérieure qui devra être anonyme, aucun signe d'identification de l'entreprise soumissionnaire ne paraîtra sur l'enveloppe extérieure et devra porter-bien apparent- la mention suivante :

**A Monsieur le Directeur Opérationnel de M'sila**

**CONSULTATION NATIONAL**

**N°: AT/DO-MSILA /SDFS/DAL/06/2019**

**ACQUISITION MONTAGE ET INSTALLATION DE MATERIEL DU BUREAUX**

**CITE ADMINISTRATIF, RUE CHENOUF BELKACEM M'SILA**

**« À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'ÉVALUATION  
DES OFFRES »**

- L'attention des soumissionnaires est attirée sur le caractère impératif de cette formalité sous peine de rejet.
- Si l'enveloppe extérieure n'est pas marquée comme indiqué ci-dessus, le maître de l'ouvrage ne sera en aucun cas responsable si l'offre est égarée ou qu'elle soit ouverte prématurément.
- Toute offre dont l'enveloppe extérieure est identifiée par n'importe quelle manière, sera rejetée lors de la séance d'ouverture des plis.
- La durée accordée pour la préparation des offres est de **dix (10 jours)** à partir de du .....
- La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres le ..... **De 08h00 à 14h00.**
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.
- Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en **séance publique**, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.
- Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.